



Conseil national interrégional des Verts 26 & 27 Janvier 2008

Compte rendu des décisions

Référence : 20080126-CR



Conseil national interrégional Ordre du jour

Samedi 26 janvier 2008

10h00 - 11h00 : Adoption de l'ordre du jour et vote du huis clos pour la session du dimanche.
Lettre de cadrage Municipales 2008 - Déclaration 3 sur l'éthique.

11h00 - 12h30 : Débat d'actualité

- OGM

introduit par Jérôme Gleizes.

- Traité Modificatif Européen / Présidence française de l'Union
introduit par Danielle Auroi.

- Intervention de Jean Graziani sur la situation en Corse

12h30 : Pause repas

14h30 – 18h00 : Convention sur les élections municipales

Table ronde avec :

Julia Willebrand, candidate *Green Party* à la mairie de New-York (Etats-Unis)

Jean Luc Rolland, maire de Louvains-La-Neuve (Belgique).

Approbation du Manifeste Pour une Ville en Vert

Dimanche 27 janvier 2008

(Huis clos)

09h30 - 09h50 : Rapport du Conseil statutaire

09h50 - 10h15 : Rapport de la commission « Picardie »

10h15 - 11h00 : Résultats du référendum et poursuite du processus de réforme interne

11h00 - 13h00 : Déclarations nouvelles et reportées de la session précédente

13h30 : Fin de la session

Compte-rendu des décisions

Décision Cnir-08-001

Vote de procédure

Le Conseil national interrégional des Verts, réuni à Paris les 26 & 27 janvier 2008, adopte l'ordre du jour de la réunion avec la modification suivante : l'élection d'une Commissaire financier (F) est ajoutée à l'ordre du jour du dimanche matin.

L'adoption de cet ordre du jour entraîne celle du *huis clos* pour la session du dimanche 27.

Pour : 20

Adopté.

Décision Cnir-08-002

Amendement 1 à la « lettre de cadrage Municipales »

Annulation de l'ensemble du texte.

Pour : 2

Contre : beaucoup

Rejeté.

Décision Cnir-08-003

Amendement 2 à la lettre de cadrage Municipales

Supprimer à la ligne 56 « des cas d'exception (...) Collège exécutif »

Pour : 2

Contre : beaucoup

Rejeté.

Décision Cnir-08-004

Amendement 3 à la lettre de cadrage Municipales

Ligne 52, remplacer les mots « Dans le cadre d'alliances avec leurs partenaires de gauche » par les mots « Dans le cadre de listes menées par Les Verts ou la gauche »

Pour : beaucoup

Contre : 0

Adopté.

Décision Cnir-08-005

Amendement 4 à la lettre de cadrage Municipales

Ligne 55, remplacer « les Verts se prononcent contre l'alliance au premier tour avec le MODEM » par « les Verts se prononcent contre la participation au premier tour à des listes conduites par le MODEM ou des *divers droite* »

Pour : beaucoup

Contre : 11

Adopté.

Décision Cnir-08-006

Amendement 5 à la lettre de cadrage Municipales

Ligne 55, supprimer « traduite par la coexistence de leurs logos »

Pour : 11

Contre : 24

Rejeté.

Décision Cnir-08-007

Le Conseil national interrégional des Verts, réuni à Paris les 26 & 27 décembre 2007, adopte la *Lettre de cadrage pour les élections municipales*, telle qu'amendée ci-dessus.

Les élections municipales vont être un rendez-vous essentiel ; Il s'agira pour les électeurs de choisir les équipes les plus aptes à réaliser leurs aspirations en matière de cadre de vie, de transports, de logement, d'environnement et de démocratie. Mais ces élections, les premières de la présidence Sarkozy, auront aussi valeur de test par rapport à une politique nationale qui sous couvert de réformes et de rupture, fragilise plus encore la protection sociale, menace les libertés individuelles et les solidarités collectives et ne répond pas à l'urgence environnementale.

Au premier tour, les Verts seront présents dans le plus grand nombre de communes. Conformément aux choix arrêtés lors de leurs différentes assemblées générales, ils se présenteront au premier tour soit dans le cadre de listes autonomes, vertes et ouvertes, soit dans le cadre de listes menées par les Verts ou la Gauche. Dans l'ensemble de ces cas, les partenaires s'engagent à faire battre la droite au second tour. Toute autre orientation stratégique serait considérée contraire à la position des Verts.

Les Verts se prononcent contre la participation au premier tour à des listes conduites par le MODEM ou des *divers droite*, traduite par la coexistence de leurs logos. Des cas d'exception seront examinés et décidés par le collège exécutif.

Compte-rendu des décisions

L'éventuelle cession des droits du logo à de telles listes ne peut être liées qu'à un projet municipal, à une dénonciation claire de la politique conduite par Nicolas Sarkozy et à un engagement à ne pas fusionner avec des listes de droite et à les faire battre au second tour.

La présence de Verts sur des listes comportant des membres de l'UMP, de partis de la majorité présidentielle ou de soutiens de cette dernière est exclue. Elle donnera lieu, le cas échéant à des sanctions.

Au second tour, après avoir effectué un travail de convergences programmatique et électoral, les Verts contribueront au rassemblement des forces de Gauche et écologistes en cas de listes séparées au premier tour, dans le respect de la représentativité et de l'identité de chacun. Les groupes locaux qui estiment que les conditions d'un tel rassemblement ne sont pas réunies localement devront en informer le collège exécutif. Dans les villes où la gauche et les Verts estiment ensemble que les conditions d'une défaite des représentants ou des soutiens de la majorité présidentielle passe par un élargissement au second tour, la présence sur les listes de personnalités du Modem ou des personnalités centristes peut être envisagée dès lors que le projet qui est présenté aux électeurs n'est pas contraire aux valeurs défendues par les écologistes et dès lors qu'ils s'engagent clairement à une opposition à la droite et à la politique de Nicolas Sarkozy.

Le Collège Exécutif rappelle que le logo, la mention « Les Verts » sont propriété intellectuelle de la structure nationale des Verts. L'usage de celle-ci ou de toute autre formule prêtant à confusion est ainsi protégé juridiquement.

Pour : 38
Contre : 3
Blancs : 2
Adopté.

Décision Cnir-08-008

Municipales : Déclaration sur le respect de l'éthique des Verts.

Les Verts ont toujours défendu une forte éthique financière, la plus grande transparence dans l'utilisation des fonds publics, pour eux-mêmes comme dans les collectivités locales où ils sont élus. C'est ainsi qu'ils refusaient que le mouvement soit financé par des entreprises quand la loi l'autorisait encore, qu'ils dénoncèrent les marchés truqués des lycées d'Île-de-France alors même qu'on leur proposait de profiter du pactole, qu'aux législatives de 1997 ils refusèrent d'appeler à voter pour des candidats de gauche mis en cause pour utilisation de l'argent des contribuables pour leur usage personnel ou celui de leur parti.

Cette exigence morale doit aussi apparaître aux municipales où les possibilités d'être élus ne sauraient primer sur nos fondamentaux.

Alors qu'un fonctionnaire - fut-il au plus bas de la pyramide hiérarchique - son poste n'aurait-il rien à voir avec les faits commis, est exclus de la fonction publique pour toute condamnation inscrite au casier judiciaire, il n'est pas normal qu'un élu indigne de la confiance que le peuple lui avait accordée puisse reprendre une carrière politique, le cas échéant dans le même mandat, quand il a été condamné à de la prison ferme et à une peine d'inéligibilité pour des faits qui sont, eux, directement liés à son mandat.

Sans demander une inéligibilité à vie, qui serait une peine perpétuelle contraire à ce que les Verts ont toujours défendu, il semble justifié qu'il existe une proportionnalité de la sanction et de la faute égale pour tous les citoyens. On peut aussi penser que, sans être interdit à vie de toute action politique, lorsqu'un maire a été condamné pour une utilisation frauduleuse des fonds publics, il n'est pas opportun qu'il se retrouve maire de la même commune et, à ce titre, à devoir, éventuellement, négocier des contrats avec des sociétés liées aux faits qui lui avaient valu sa condamnation.

Nonobstant l'absence de loi en ce sens, les Verts ne peuvent prendre le risque de voir leur image mêlée à de tels faits.

Compte-rendu des décisions

Les Verts ne présenteront pas de liste commune aux municipales avec un parti qui proposerait une tête de liste qui aurait été condamnée pour malversation ou détournement de fonds publics et qui postulerait à retrouver le mandat qui lui a valu sa condamnation. Ils ne fusionneront pas avec une telle liste au second tour et n'appelleront pas à voter pour elle.

Pour : 26

Contre : 7

Blancs : 8

Adopté.

Décision Cnir-08-009

Municipales 2008

Le Conseil national interrégional des Verts, réuni à Paris les 26 & 27 janvier 2008, adopte le *Manifeste Pour une Ville en Vert* (voir texte en annexe 1)

Adopté à l'unanimité.

Décision Cnir-08-010

Vote de procédure

Saisi par Marie-Jeanne Potin lors du Cnir de septembre 2007 sur la base des articles 8-1 des Statuts et IV-20 de l'Agrément Intérieur qui prévoient la forme des recours politiques,

Après avoir constaté que la décision d'exclusion prise par le CAR de Picardie a respecté les procédures et que les faits ont été sanctionnés dans le respect de la grille du code interne des Verts,

Considérant la déclaration du CNIR du 9 septembre 2007 « Réconcilier les Verts avec eux-mêmes »,

Considérant la grande disparité des sanctions prises dans les différentes régions et le contexte Picard des élections législatives,

Le Conseil national interrégional des Verts, réuni à Paris le 27 janvier 2007, décide de mettre fin ce jour à l'exclusion d'un an prononcée à l'encontre de Marie-Jeanne Potin par le CAR de Picardie.

Pour : 27

Contre : 4

Blancs : 10

Adopté.

Décision Cnir-08-011

Déclaration 5

« Congrès de Versailles »

Les Verts, lors du Cnir des 24 et 25 Novembre 2007, se sont déclarés favorables à la ratification du Traité modificatif européen (TME, dit Traité de Lisbonne), et ont souhaité que cette ratification se fasse par un référendum européen.

À ce jour, les Hongrois et les Slovénes se sont prononcés, sans attendre la tenue d'un référendum européen. La proposition des Verts est donc caduque. Restent deux voies possibles pour sa ratification : la voie parlementaire (proposée par Sarkozy), et la voie référendaire, demandée par les partis progressistes.

Toutefois, quel que soit le mode de ratification, il existe un préalable obligatoire : la modification de quelques articles de la Constitution française. (Il y avait eu un préalable identique lors du référendum de 2005 sur le TCE). Cette règle est formelle (articles ...), et la décision du Conseil constitutionnel (du 20 décembre dernier) aussi. Voter Non à la modification constitutionnelle équivaut donc à voter Non à l'organisation d'un référendum, et Non à la ratification du Traité de Lisbonne.

Les sénateurs et députés français sont appelés à se prononcer, en congrès, le 4 février prochain, à Versailles, sur cette modification de la Constitution française.

Les Verts, favorables à la ratification du TME par référendum,

1. Appellent leurs parlementaires nationaux à se prononcer pour la modification de la Constitution, le 4 février à Versailles, permettant ainsi la ratification référendaire.

2. En l'absence de référendum européen, Les Verts demandent que la ratification du traité de Lisbonne soit soumise à un référendum national, et mandatent le Collège exécutif pour lancer une campagne pour le référendum national et préparer, en liaison avec Sinople, l'argumentaire pour le Oui.

3. Rappelent au CE l'urgence de la mise en œuvre des points 6, 7, 8 et 9 de la motion du Cnir de novembre.

Pour : 11

Contre : 41

Blancs : 3

Rejeté.

Compte-rendu des décisions

Décision Cnir-08-012

Amendement 1 à la Déclaration 6

Campagne pour le maintien des 35 heures.

« Les Verts s'engagent à soutenir toute initiative en faveur de la réduction du temps de travail à partir de l'acquis des 35 heures hebdomadaires pour aller vers le partage du travail et des richesses. »

Pour : 23

Contre: 23

L'amendement est rejeté.

Décision Cnir-08-013

Déclaration 6 amendée

« Travailler moins pour travailler tous et vivre mieux » - Campagne pour le maintien des 35 heures

Le Conseil National Interrégional des Verts, réuni à Paris les 26 et 27 janvier 2008, décide de lancer une campagne en faveur du maintien des 35 heures et de la durée légale du temps de travail.

Au projet de régression défendu par Nicolas Sarkozy illustré par le « Travailler plus pour gagner plus » encourageant la fuite en avant consumériste et le chacun pour soi, les Verts opposent un véritable projet de civilisation prônant le « Travailler moins pour travailler tous et vivre mieux » fondé sur la solidarité et le partage du travail et des richesses.

Les Verts s'engagent à soutenir toute initiative en faveur du maintien des 35 heures ainsi que toutes celles et tous ceux qui désirent préserver cet acquis social qu'est la réduction du temps de travail.

Les Verts rappellent que l'objectif est de s'appuyer sur cet acquis des 35 heures hebdomadaires pour aller vers un partage équitable du travail et des richesses.

Pour : beaucoup

Contre : 6

Blancs : 3

Adopté.

Décision Cnir-08-013

Déclaration 1

Mines antipersonnel françaises en Algérie: la France doit payer !

Plus de quatre décennies après l'indépendance de l'Algérie, la France vient, finalement, de remettre à l'Algérie les plans des champs de mines posées par l'armée française entre 1956 et 1959, le long des 460 Km de frontière avec la Tunisie et des 700 Km de frontière avec le Maroc. Rappelons que l'Algérie réclamait ces plans depuis 1963 à la France, demeurée sourde.

Près de cinquante ans après, ces mines tuent encore; on dénombre des milliers de morts et de blessés, en particulier des enfants et des bergers.

Des campagnes de déminage, à la fois difficiles et coûteuses, ont été effectuées par l'Algérie depuis l'indépendance. Ces opérations ont permis d'éliminer 8 millions de mines antipersonnel et de nettoyer 50000 hectares de terres. Néanmoins, à l'heure actuelle, 3 millions de mines demeurent enfouies. Profondément marquée par ce danger permanent et invisible, l'Algérie, qui a ratifié la Convention d'Ottawa en décembre 2000, n'a jamais cessé d'alerter l'opinion internationale sur la nécessité d'éliminer ces engins de la mort...

Légitimement, les Verts peuvent se demander pourquoi la France a attendu jusqu'à aujourd'hui pour remettre cette cartographie à l'Algérie...

Et force est de constater, encore une fois, que la France de Sarkozy a répondu à une exigence algérienne que la France de Mitterrand et de Chirac ont refusée avec obstination.

Néanmoins, cette remise de plans demeure, encore un geste minimum, car les autorités françaises n'ont pas été jusqu'à proposer d'aider l'Algérie à nettoyer son sol.

Compte-rendu des décisions

DECLARATION :

Le Conseil national interrégional des Verts, réuni à Paris les 26 & 27 janvier 2008 :

- **Exige des autorités françaises une aide technique et logistique, ainsi qu'une indemnité financière, pour le déminage des mines antipersonnel en Algérie et mandate le CE pour rédiger un communiqué dans ce sens,**
- **Réclame toute la transparence sur les essais nucléaires français en Algérie,**
- **Exige l'ouverture et l'accès des archives coloniales,**
- **Demande aux parlementaires nationaux Verts d'interpeller le gouvernement français sous forme de questions orales ou écrites sur tous ces sujets.**

Pour : beaucoup

Contre : 0

Blancs : 2

Adopté.

Décision Cnir-08-013

Déclaration 4

Pour la démocratie, contre la dictature des mollahs, non à la guerre préventive contre l'Iran

Les déclarations de Bernard Kouchner appelant la France à « se préparer au pire », c'est-à-dire à une « guerre » contre l'Iran, semblent vouloir préparer l'opinion française à accepter cette « guerre préventive » annoncée comme inévitable et sans véritable alternative.

Pour Nicolas Sarkozy, seul le programme nucléaire iranien serait un danger pour l'humanité, alors que les Etats-Unis, la Russie, la France et Israël sont les premières puissances nucléaires d'aujourd'hui, alors qu'il appelle du haut de la tribune de l'ONU à la dissémination du nucléaire civile partout dans le monde.

Les Etats-Unis ont déjà menti sur l'Irak, ils mentent aujourd'hui sur la nécessité d'une guerre préventive contre l'Iran. Ils utilisent le prétexte du programme nucléaire iranien (auquel ils ont contribué) pour mieux masquer la reprise de la prolifération nucléaire. Venant après la décision de fournir de la technologie nucléaire « civile » à l'Arabie saoudite et l'Egypte, l'accord de coopération nucléaire entre les Etats-Unis et l'Inde (rendu public le 3 août 2007) en est la meilleure preuve.

Les menaces répétées d'une attaque militaire et aussi de nouvelles sanctions économiques contre l'Iran n'ont comme conséquences visibles que d'augmenter la répression des forces qui, sur place, se battent pour la démocratie, et de renforcer la détermination des dirigeants iraniens de se doter de l'arme nucléaire.

Ces menaces renforcent une dictature qui a développé un véritable apartheid pour les femmes, les homosexuels, les kurdes et toutes les minorités ethniques et religieuses. Les Verts sont au côté de ceux qui refusent un régime totalitaire et veulent renverser le régime islamique d'Iran par une démocratie pluraliste où seront garantis les droits fondamentaux de la personne.

L'attaque militaire qui prévoit l'emploi d'armes nucléaires tactiques aurait des conséquences incalculables pour tous les peuples de la région et pour la paix dans le monde.

Le climat actuel caractérisé aussi par la continuation de la guerre américaine en Irak, par la politique agressive du gouvernement israélien vis-à-vis de la Palestine et de la Syrie laisse mal augurer de l'issue de la réunion de Washington censée relancer un processus politique pour résoudre le conflit israélo-palestinien, matrice et symbole de tous les conflits de la région. Il laisse plutôt craindre une généralisation de la guerre au Moyen-Orient, avec tous les risques d'escalade et d'extension qu'elle entraînerait.

Les Verts estiment aujourd'hui nécessaire d'alerter l'opinion publique française sur l'extrême gravité de la situation au Moyen-Orient, sur les risques de guerre, et sur les conséquences inévitables de cette dynamique dans toute la région méditerranéenne et en France même, en particulier si la France soutient la politique de guerre américaine au Moyen-Orient.

Ils considèrent que l'objectif doit être de faire du Moyen-Orient une « zone exempte d'armes nucléaires ». Cette proposition est régulièrement faite par des résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies. En 2003, l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne qui négociaient au nom de l'Union européenne avec l'Iran l'avaient reprise. Elle est toujours bloquée par Les Etats-Unis et Israël, alors que d'autres zones exemptes d'armes nucléaires ont été instituées (Amérique latine et Caraïbes, Afrique, Sud-Est asiatique, Pacifique Sud).

Compte-rendu des décisions

C'est la seule proposition réaliste. On ne peut vouloir interdire l'accès de l'Iran, signataire du TNP, au nucléaire et laisser d'autres Etats continuer à s'équiper, comme Israël sans même aucun contrôle de la communauté internationale.

DECLARATION :

Dans cet objectif, le Conseil national des Verts, réuni à Paris les 26 & 27 janvier 2008, donne mandat au CE en liaison avec les Commissions *Transnationale* et *Paix & désarmement* pour :

- Proposer à l'ensemble des organisations démocratiques d'organiser une campagne unitaire pour appeler l'opinion française à la vigilance et à la mobilisation contre les menaces de guerre préventive contre l'Iran,
- Participer aux meetings initiés par le Mouvement de la Paix et Abolition 2000 pour le désarmement nucléaire généralisé en rappelant le lien indissoluble entre le nucléaire civil et militaire et la demande d'une zone dénucléarisée au Proche-Orient,
- Soutenir l'action des démocrates iraniens contre la dictature politico-religieuse qui dirige l'Iran.

Adopté à l'unanimité.

Décision Cnir-08-014

Amendement 1 à la déclaration 2

Insérer entre les deux derniers paragraphes :
« Concernant les agrocarburants de seconde génération, leur utilisation fera l'objet d'une évaluation et d'un nouveau débat. »

Pour : 1

Contre : beaucoup

Rejeté.

Décision Cnir-08-015

Déclaration 2 amendée

Considérant que la production industrielle d'agrocarburants est contraire aux objectifs de l'écologie politique au niveau mondial, le Conseil national interrégional des Verts, réuni à Paris les 26 & 27 janvier 2008, décide :

Les Verts dénoncent l'engagement de la France dans la filière des cultures à vocation de carburants et :

- S'opposeront à ce que la France et l'Union européenne importent ces carburants du Tiers-monde,
- S'opposeront, à l'Assemblée nationale, aux incitations fiscales et autres aides à la filière agrocarburants,
- Refuseront, dans les Régions et autres collectivités, de financer les installations de transformation et de distribution d'agrocarburants,
- Individuellement, boycotteront les agrocarburants à la pompe (E85, diesel « verdi » à l'huile de colza ou de tournesol).

Les Verts rappellent qu'ils sont pour la réduction des déchets à la source.

Ils sont pour des aides publiques à la recherche et aux installations de fermentation-gazéification de la biomasse provenant des déchets, domestiques, urbains et éventuellement agricoles, et encourageront ces développements dans les instances où ils sont élus

Concernant les huiles végétales pures produites à la ferme, s'il est légitime de laisser leurs producteurs les utiliser sur les exploitations agricoles, le principe de leur commercialisation en circuit court et dans les flottes captives des collectivités fera l'objet d'une évaluation et d'un nouveau débat.

En complément, conscients que le problème de la faim dans le monde ne réside pas seulement dans la production et la consommation d'agrocarburants, mais plus largement dans l'accroissement de la consommation de viande et de produits laitiers par les plus riches et les pays émergents, les Verts prendront, dans la perspective d'une plus grande solidarité avec les habitants du Sud, l'initiative d'un grand débat sur les nécessaires changements de nos habitudes alimentaires.

Adopté à l'unanimité

MANIFESTE POUR UNE VILLE EN VERT

La grande majorité des habitants de France, comme d'Europe, habite en ville : les sociétés du XXI^{ème} siècle sont urbaines. La ville doit être le lieu de la solidarité, du métissage culturel, de l'écologie urbaine (utilisation économe des ressources spatiales comme de l'énergie...). Pourtant, elle est trop souvent l'expression des impasses de notre développement productiviste passé : pollutions, crises énergétiques, ghettoïsation et exclusion sociale, réduction et désorganisation de l'espace rural... Les politiques publiques urbaines sont donc un enjeu politique majeur. Elles doivent s'appuyer sur la mobilisation des citoyennes et des citoyens et les pratiques des acteurs de l'urbain.

Les Verts ne rêvent pas de nouvelles villes à la campagne, ni de mégaloïles asséchant leurs territoires périphériques. Dans nombre d'agglomérations, des élus Verts ont, durant ce mandat, assumé la charge de politiques structurantes (urbanisme, logement, transports, environnement, réseaux eau et assainissement, équipements scolaires, santé...) qui en dessinent le devenir. Nous avons cherché, au quotidien, dans les politiques publiques que nous avons portées, à œuvrer pour des villes, rassemblées plutôt qu'étalées, fonctionnant en réseaux entre grandes agglomérations, villes moyennes, et zones rurales, soucieuses de la qualité de vie de leurs habitants, protectrices des plus faibles, associant étroitement les citoyennes et les citoyens à la vie publique municipale...

Nous ne perdons pas de vue que d'autres règles se définissent à d'autres échelons (nationaux, européens...), que nous sommes parfois amenés à ne pouvoir être que des pompiers locaux, confrontés aux dégâts d'un système mondial capitaliste insoutenable. La constitution de rapports de force à ces autres niveaux fait partie de nos objectifs politiques. Il faut être conscient que les effets cumulatifs des politiques publiques locales en font des politiques globales. L'addition des rapports de forces locaux est aussi un enjeu politique global.

Nous devons relever des défis majeurs

- Construire une ville "collective", "fédérative", composée de citoyennes et de citoyens et non de consommateurs (y compris de services publics) avec une vraie capacité de débats internes, de confrontation et compréhension partagée sur les principaux enjeux. En s'appuyant sur une véritable démocratie participative, cette ville doit savoir valoriser ses compétences, faire fructifier son capital de diversité des parcours et des origines. La culture est un des moteurs de ce vivre ensemble : la cité doit s'ouvrir à toutes les facettes de la création et s'appuyer sur l'énergie de ses artistes et de sa population. Elle doit permettre l'accès de chacun à la culture et développer les pratiques amateurs.

- Concevoir une ville solidaire qui se dégage de la ghettoïsation sociale et spatiale, qui s'appuie sur les outils d'action publique tels que ceux de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) pour imposer des modifications en profondeur de son urbanisme, pour une véritable mixité des fonctions, des activités et des habitats. Nous nous fixons comme objectif de remédier à la ségrégation urbaine et à l'inflation du prix des logements, qui relèguent exclus et nombre de familles en périphérie. Nous pensons que peuvent se développer, dans la logique d'une économie sociale et solidaire, de nouvelles formes d'échanges locaux, génératrices de cohésion sociale.

Cette cité est écologiquement responsable. Notre ville en vert est agréable à vivre avec ses jardins publics en réseaux et ses corridors écologiques, ses transports publics et ses déplacements doux... mais nous ne refusons pas d'augmenter la densité face au risque d'un étalement urbain en tache d'huile, prédateur d'espace et d'énergie, dont la réduction drastique est aujourd'hui un objectif politique prioritaire, tant l'extension des aires urbaines des principales métropoles est aussi un des éléments fondamentaux des évolutions démographiques de ces dernières années. Cette ville plus compacte reste soucieuse de sa trame verte, elle est maillée des équipements nécessaires aux habitants, d'espaces publics, de parcs et coulées de verdure, elle respecte son passé et son patrimoine architectural, ce sont les conditions de sa viabilité. Nous refusons par contre une densification à tout prix qui ne respecterait pas ces exigences. Notre ville en vert est aussi soucieuse de ses rejets (eaux résiduelles, déchets, pollutions atmosphériques et sonores) qui ne doivent pas être le problème des plus fragiles ici, ou des autres..., plus loin. Les enjeux de santé, liés au fonctionnement de la ville, sont aujourd'hui une priorité pour les Verts.

Compte-rendu des décisions

La ville en Vert c'est donc mieux vivre en ville, en renforçant la qualité urbaine, les équipements utiles au quotidien et créateur du lien social, l'accès au logement et aux services pour tous.

Face à ces enjeux, les Verts s'inquiètent des désengagements de l'Etat, qui vont à l'encontre de ces objectifs : réduction forte du financement des transports publics, insuffisances criantes sur les opérations de renouvellement urbain et sur le financement du logement social, incertitude sur les nouveaux dispositifs d'accompagnement social. L'aveuglement idéologique de la majorité de droite qui gouverne ce pays limite incontestablement notre capacité d'intervention, dans une période où l'action publique, et donc l'argent public, sont si nécessaires. Tout en s'opposant à cette remise en cause libérale de l'action publique, les éluEs Verts cherchent à mettre en œuvre des politiques à la hauteur des enjeux. Nous sommes convaincus que notre monde ne peut se satisfaire de demi-mesures, qu'il faut avoir le courage de politiques volontaires, refuser de sacrifier à la démagogie... Nous sommes conscients que ces enjeux nécessitent inventivité et créativité des modes d'intervention, et que nous ne pouvons élaborer et agir seuls : le travail en réseau avec l'ensemble des acteurs est donc indispensable.

UNE VILLE ECOLOGIQUEMENT RESPONSABLE

Sans illusions sur les mesures qui seront proposées dans le cadre de la loi-cadre suivant le Grenelle de l'environnement, dont les questions urbaines auront été singulièrement absentes, les Verts sont conscients que nombre d'enjeux environnementaux sur l'effet de serre, la consommation d'espace et la perte de biodiversité, la pollution et le gaspillage de l'eau se jouent dans les villes. La rapidité de la dégradation de la planète entraîne une énorme responsabilité des futures équipes municipales, elles devront l'assumer dans le cadre des politiques publiques d'agglomération ou de pays, territoires pertinents de réponse à la hauteur des enjeux.

Nous proposons donc de :

- Rendre systématiques les plans climats territoriaux : ce plan d'action, voté par l'intercommunalité, doit définir les mesures permettant d'atteindre localement les objectifs internationaux fixés par la communauté scientifique, notamment le GIEC, de réduction de nos émissions de gaz à effets de serre. Les Verts demandent que la loi rende obligatoire l'élaboration de ces plans climats dans tous les bassins de vie, et impose que tous les documents d'urbanisme et de déplacements du territoire s'y conforment (SCOT, PLU, PDU, permis de construire...). Comme ils l'ont fait dans les villes où ils étaient en responsabilité, Les Verts exigeront l'élaboration et la mise en œuvre de plans climats partout où ils participeront à des majorités municipales,
- Se doter de la compétence énergie dans les agglomérations. Oubliées par la dernière loi d'orientation énergétique, les collectivités locales sont néanmoins une autorité organisatrice incontournable pour un territoire énergétiquement responsable. Les Verts demanderont que les intercommunalités où ils siègent se dotent de cette compétence, avec comme objectif minimum d'atteindre en 2020, 20% d'énergie renouvelable produite sur leur territoire. (Solaire thermique, photovoltaïque, réseau de chaleur, co-génération bois, biomasse, éolien, géothermie...),
- Un plan d'isolation massif du logement ancien, avec un engagement financier des collectivités locales en complément de l'Etat, qui se doit d'être moteur ("OPAH énergétique"). Il s'agit notamment de faire des opérations ANRU de réhabilitation du parc social des vitrines d'écologie urbaine, avec en parallèle la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des charges pour les locataires,
- Une action prioritaire sur le bâti communal, qui devra être autonome énergétiquement en 10 ans (isolation et production d'énergie renouvelable),
- Une lutte résolue contre l'étalement urbain ; en l'absence de loi encadrant strictement les possibilités de mutation des terres agricoles, nous défendons le principe d'une ville qui assume sa nécessaire reconstruction sur elle-même : une ville rassemblée, où la mixité sociale et générationnelle sera renforcée. Cette action contre l'étalement urbain passe aussi par une coopération étroite entre agglomérations et zones rurales, entre grandes villes et villes moyennes, dans un souci d'équilibre et de solidarité, alors que les grandes villes ont souvent dédaigné leurs territoires périphériques. Le renforcement des villes moyennes est un enjeu central d'un développement durable de nos territoires,

Compte-rendu des décisions

- Poursuivre et accélérer la sortie du modèle du tout automobile pour une complémentarité renforcée des modes de transport en ville : développement massif des transports en commun, ville donnant priorité aux piétons et aux cyclistes, auto-partage, refonte des modes d'approvisionnement et de transport des marchandises en ville...Durant ce mandat, les Verts ont montré leur courage et leur savoir-faire en la matière, et préparé le terrain pour des Plans de déplacements urbains plus contraignants en objectifs et en règle sur la consommation énergétique, les émissions de gaz à effet de serre, et les nuisances (bruit, pollution atmosphérique...),
- Penser les enjeux de biodiversité et de protection de la nature : chaque aire urbaine doit connaître et préserver sa biodiversité, éviter les coupures d'urbanisation, favoriser les aménagements favorables à sa faune et flore, garder l'eau dans la ville et réduire ses pollutions...Dans ce cadre, il est essentiel de réduire drastiquement les utilisations de produits phytosanitaires, en se donnant comme objectif le *zéro-phyto* en 2012, tant pour les utilisations publiques (espaces verts, voirie...) que privées (jardins, balcons...),
- Changer nos modes d'alimentation est un enjeu central de protection de l'environnement. Dans la Ville en Vert, nous augmenterons fortement dans les restaurations collectives (cantines, crèches, maisons de retraites...), le recours aux produits biologiques, aux circuits courts de l'agriculture de qualité périurbaine, nous proscribons tout produit contenant des OGM. Nous soutiendrons aussi l'auto organisation des consommateurs (type "coopérative d'achat", AMAP) et favoriserons le développement de marchés bio,
- Limiter la pollution publicitaire dans les villes,
- Une nouvelle politique de l'eau : réduire les consommations d'eau est une nécessité : double-circuit dans la construction neuve, utilisation des eaux de pluies pour l'arrosage et le nettoyage... Nous devons expérimenter et développer de nouveaux systèmes d'assainissement (notamment pour les écarts urbains...) et sommes convaincus de la nécessité d'une véritable politique des eaux pluviales qui « lessivent » les villes (traitement, maintien de la perméabilité des sols...). Pour atteindre cet objectif de qualité de l'eau (production, distribution et assainissement), les Verts défendent le choix du service public en régie,
- Réduire et gérer nos déchets et nos rejets, sans les faire subir à d'autres s'impose à nous, avec l'enjeu fort d'une réduction des déchets à la source, complété par le tri sélectif et le développement des filières de déchets organiques. L'économie du réemploi est un secteur d'avenir que nous devons accompagner,
- Remise à plat, au niveau national et européen, de la fiscalité sur les déchets, en faveur de la réduction à la source,
- Mettre en place des plans locaux de préventions des risques, intégrant l'ensemble des enjeux (prévention, urbanisme, information du citoyen...),
- Développer et la sensibilisation à l'environnement, notamment vers les scolaires.

Les collectivités locales sont des acteurs majeurs de la protection de l'environnement qui doivent être reconnues. Nous chercherons à peser, par nos associations d'élus, sur les nécessaires réformes des lois et directives, et nous nous investirons dans les grands débats mondiaux dans le cadre des pouvoirs reconnus des "autorités locales", par exemple, les négociations internationales sur le climat.

Compte-rendu des décisions

UNE VILLE SOLIDAIRE

La ville est l'espace clef de la vie en société, l'objectif des politiques publiques locales est donc bien de renforcer le *vivre-ensemble* et les solidarités. Engagés dans la construction de la ville et dans la refonte des politiques sociales, porteurs d'innovations, les Verts ont montré, notamment dans les banlieues, dans un contexte difficile d'aggravation de la pauvreté, de tensions sociales et de désengagement de l'Etat, leur engagement auprès de tous. La ville rassemblée est l'expression de notre projet de *vivre-ensemble* ; nous faisons de la mixité sociale diffuse un enjeu majeur : dans ce cadre, nous souhaitons disposer de nouveaux outils de préemption foncière et de lutte contre la spéculation immobilière, difficiles aujourd'hui à mettre en œuvre dans les cadres législatifs actuels. Plus globalement, il s'agit de décroquer le social, la santé, l'environnement, en lien avec l'éducatif. Cela peut se faire autour de contrats locaux, en favorisant toujours l'expertise des usagers bénéficiaires.

Nous proposons donc de :

- Renforcer et d'améliorer le parc de logements sociaux, en nombre insuffisants et souvent vétustes, politique pour laquelle nous dénonçons fortement le désengagement de l'Etat, et ce malgré ses déclarations incantatoires. C'est une urgente obligation et notre premier objectif politique. Faute aussi de véritables sanctions nationales contre les communes qui en accueillent peu, et qui refusent de s'engager dans de nouvelles constructions, les élus Verts se batront dans les intercommunalités pour que ces communes soient moins dotées financièrement (par exemple, par le biais des dotations de solidarité communautaire). Nous faisons évidemment de la lutte contre le logement indigne une autre priorité éminente de notre action. - Parallèlement à cette mixité diffuse, nous considérons que la qualité de l'espace public est centrale pour favoriser la rencontre et le vivre-ensemble. Nous serons attentifs à ce qu'un même souci de qualité préside aux opérations, qu'elles soient en centre urbain ou dans des quartiers périphériques,
- Augmenter et adapter les possibilités d'accueil des jeunes enfants (la politique d'accueil de la petite enfance est une politique socle du vivre-ensemble),
- Mettre en place une véritable politique publique partenariale de l'enfance (accompagnement des familles, protection, actions éducatives...),
- Faire de la santé un thème fédérateur du prochain mandat, par la mise en place de plans santé ambitieux (adhésion au réseau des villes « santé » de l'OMS), avec notamment un volet santé environnementale. La santé ne se limite pas aux politiques de soin ; la ville est donc à travers toutes ses actions, un acteur majeur des politiques de santé,
- Mieux diagnostiquer et lutter contre les risques diffus (qualité de l'air intérieur, villes sans substances CMR -Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique...),
- Agir fortement sur les comportements alimentaires (lutte contre la malbouffe, la surconsommation de sel et de sucre, accès aux légumes et fruits frais pour tous, sport et pédibus...),
- Lutter contre les nuisances sonores,
- Développer un système de santé de proximité (maisons de santé...) et promouvoir un hôpital inséré dans un dispositif construit sur un territoire de santé,
- Créer des appartements thérapeutiques en nombre suffisant,
- Avoir une stratégie locale de prévention du sida et des maladies sexuellement transmissibles, en lien avec les associations spécialisées,
- Repenser les politiques d'aides aux personnes en difficulté. Les aides aux bénéficiaires doivent tendre à l'automatisme et ne plus cumuler les conditions, trop souvent inutiles voire contradictoires. Nous voulons renforcer et clarifier les relations avec les associations qui remplissent des missions d'intérêt général. Des compétences disséminées entre les collectivités territoriales naît un dédale de dispositifs : nous souhaitons simplifier et sortir du saupoudrage en définissant clairement des priorités, fondées sur une analyse en permanence réactualisée de l'état social de la population. Nous soutenons l'idée de maisons de services publics, guichet unique avec collège de professionnels et pluridisciplinarité,
- Créer une structure locale d'accueil et de soutien aux femmes victimes de violences,
- Mettre en place des logiques de parcours résidentiel, accessible à tous les revenus et des stratégies de logements adaptés (modulables, changeables tout au long de la vie),

Compte-rendu des décisions

- Développer fortement les services aux personnes âgées, notamment dans le cadre de l'économie sociale et solidaire. Accompagnement des expérimentations de solidarités intergénérationnelles comme l'hébergement d'étudiants en échange de services...
- Rendre réellement accessible pour tous l'espace et les services publics. Accélérer les politiques publiques en la matière,
- Refuser les casinos dans les villes, miroir aux alouettes aux conséquences sociales désastreuses,
- Soutenir matériellement les familles sans-papiers.

UNE VILLE ATTENTIVE À LA VALORISATION DE SON PATRIMOINE HUMAIN.

La ville doit être lue comme un potentiel humain, naturel, patrimonial, financier. Elle doit aussi intégrer la mobilité d'une partie de ses acteurs, elle est lieu de passage.

Nous ne saurions nous satisfaire de "métropoles" en compétition exacerbée les unes par rapport aux autres, ne cherchant qu'à attirer des "emplois "high-tech". Nous prôtons une action différente, où nous prenons soin de la diversité des emplois, garante de la cohésion sociale, où nous restons solidaires des territoires périphériques.

Nous estimons que de réelles planifications régionales sont nécessaires et sommes intéressés par l'esprit de la coopération en réseaux des grandes villes, entre elles et avec leurs territoires périphériques, pour une réelle maîtrise du phénomène de la métropolisation, par la complémentarité plutôt que par la rivalité compétitive. Nous pensons imaginables dans les prochaines années, notamment pour des raisons de coût des transports, des relocalisations économiques, qu'il s'agit de préparer.

Un développement endogène accompagné

- Renforcer nos investissements dans la formation (en lien avec les régions, et sans se concentrer uniquement sur les formations d'excellence), et la recherche (en s'appuyant sur les atouts spécifiques du territoire), en étant attentif à la valorisation des savoirs et des parcours :

- Développer des éco-activités, des éco-filières, est un enjeu en soi. Les éco-activités représentent aujourd'hui des milliers d'emplois potentiels, dans des activités aussi diverses que les déchets, le bâtiment, les transports, les énergies renouvelables, ... Elles amènent un double développement : en transformant l'économie et les modes de production ; en créant des emplois locaux et écologiquement utiles. Nos collectivités doivent aider à leur émergence, en évitant de reproduire ici concurrences et compétitions stériles entre nos territoires.
- Soutenir fortement l'agriculture périurbaine, notamment par des outils de maîtrise foncière, accompagner l'installation de jeunes agriculteurs en les orientant vers les circuits courts.
- Transférer les aides économiques vers le développement local, revoir les aides aux entreprises. Cela doit nous permettre de privilégier des actions qui répondent au mieux à nos priorités (par exemples : l'utilité environnementale et sociale de ses productions et services, son ancrage territorial, le dialogue social interne, l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, la formation des moins qualifiés...), ou de ne pas soutenir des actions qui seraient contraires aux principes que nous nous fixons en fonction de nos choix politiques (activités sur-consommatrices d'énergies...). »
- Continuer d'accompagner, comme nous l'avons porté durant ce mandat, le développement de l'économie sociale et solidaire, notamment par des outils financiers solidaires (fonds de placements ESS, fonds de soutien à l'innovation, épargne solidaire...) et en promouvant la conversion en SCOP. Nous soutiendrons dans ce cadre la prise en charge de missions de service public (Exemple : SCIC pour gérer un service d'auto partage, de location de vélos, un parc éolien...)
- Mettre en place les conditions de solvabilisation (monétaire ou non) de la demande de services de proximité à la personne (élargissement du titre emploi service aux collectivités et institutions, soutien à la création de monnaies complémentaires, locales (type SEL) ou nationales (SOL).

Compte-rendu des décisions

- Accompagner les expériences de mise en place sur les compléments de revenu (étudiants, personnes âgées, précaires...)
- Accompagner la relocalisation des systèmes de productions locaux.

Une ville attentive à son fonctionnement

- Généraliser des bureaux et missions des temps, pour gérer différemment la ville à la fois dans ses temps sociaux que dans ses fonctionnements. Il faut remettre en cause des habitudes (par exemple le nettoyage des locaux au petit matin) qui génèrent difficultés de vie (transport, gardes d'enfants...) pour des personnes peu qualifiées, souvent des femmes isolées. Il faut remettre en cause des horaires qui provoquent la saturation à heure fixe des transports en commun... La ville en Vert est une ville mieux comprise et mieux coordonnée.
- Utiliser les capacités d'achat collectifs pour agir sur l'offre, sur les habitudes... Nous serons en soutien aux organisations citoyennes, aux possibilités d'informations sur des consommations alternatives ; dans les achats publics, la collectivité doit être exemplaire : éco-responsable et équitable. Il ne s'agit plus d'acheter symboliquement quelques paquets de café ici ou là, mais de passer à de l'achat quantitatif systématique et significatif, participant à l'organisation de véritables filières, comme nous l'avons déjà initié dans certaines régions.
- Défendre et redévelopper le commerce de proximité, alternative aux concentrations en périphérie au bénéfice de quelques enseignes mondiales. Nous utiliserons toutes les ressources de la loi SRU, pour préempter si besoin est, pour préserver des offres commerciales variées dans toute la ville, dans le centre comme dans les quartiers excentrés, et limiter le surdéveloppement des grandes surfaces.
- Permettre l'accès pour tous à Internet et aux nouvelles technologies, refuser la fracture numérique.

Une ville où chacun est reconnu

- Mettre en œuvre des politiques d'insertion actives, fondées sur la valorisation des capacités de chacun.
- Élaborer des plans locaux de lutte contre toutes les discriminations qu'elles soient en fonction de l'origine, des croyances, du sexe, de l'état de santé, des handicaps, de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre, avec mise en place d'une structure locale indépendante de suivi, accessible pour tous, une aide aux associations, aux concours d'emploi publics...
- Promouvoir l'égalité des chances à l'embauche ou dans le travail au sein des services communaux ou d'agglomérations,
- Systématiser la reconnaissance des PACS en mairie pour les couples qui le souhaitent.
- Renforcer la présence des aînés dans la ville, leur donner une autre place, développer des outils en ce sens (carrefour du bénévolat, promotion des tutorats...) Les personnes âgées sont riches de savoirs et d'expérience que nous devons valoriser,
- Créer un conseil des jeunes de 15 à 25 ans (habitant, travaillant ou étudiant dans la commune), doté d'une forme d'autonomie,
- Développer une politique d'échanges de coopération solidaire en lien avec les associations issues de l'immigration.

Compte-rendu des décisions

UNE VILLE EN DEBAT : DEMOCRATIQUE, INTERACTIVE, INTERCULTURELLE...ET INTERCOMMUNALE.

Le risque est grand aujourd'hui de nous diriger vers des villes qui ne soient qu'empilement de groupes s'ignorant les uns les autres, et d'habitants se vivant plus comme des consommateurs de service public que comme des citoyens. Décloisonnement des quartiers et des réseaux, association étroite des habitants à la décision publique sont des enjeux essentiels pour un nouveau vivre-ensemble. Il nous faut réinventer de nouvelles fraternités urbaines et une culture commune en matière de démocratie participative... une priorité réelle à la qualité de l'espace public et à son animation, expression d'un "vouloir vivre ensemble" qui n'existe que par la rencontre. La ville piétonne, celle des rencontres les plus faciles, la ville en fête pour tous, c'est la ville en vert. Nous nous retrouvons dans la démarche de l'agenda 21 de la culture, véritable plan d'action global, adopté à Barcelone dans le cadre de la dynamique de Forum Social Mondial ;

Nous proposons de :

- S'engager clairement sur la reconnaissance et la valorisation des diversités culturelles, fondement du vivre-ensemble, des métissages et de la création permanentes de cultures communes. Le repli communautariste se nourrit de l'exclusion et de la non-reconnaissance, les élus (e) s Verts considèrent que les politiques locales restent encore bien timides dans ce nécessaire accompagnement et cette mise en scène des diversités. Concernant les populations d'origine étrangère non-européennes, l'obtention du droit de vote aux élections locales reste un élément fort de reconnaissance que nous continuons d'exiger,
- Soutenir la diversité de l'action culturelle (équilibre des politiques publiques entre espaces culturels institutionnalisés et accompagnement des micro-réseaux de créateurs, les petits lieux de diffusion, les actions de quartier,...), refus de la barrière entre « culture » et « socio-culture », culture « amateur » ou " professionnelle ». Les villes doivent assumer le défi d'une production artistique ambitieuse, car elles peuvent à la fois produire et montrer les œuvres, mais également trouver les formes d'intervention qui garantissent l'accès de tous à cette production,
- Développer des transports publics de qualité, de la périphérie aux centres et entre tous les quartiers pour éviter les cloisonnements et les exclusions,
- Renforcer et rénover les conseils de quartier : ils doivent désormais entrer dans l'âge adulte et se penser comme espace d'animation démocratique de ce territoire, s'autonomiser par rapport au pouvoir politique (mode de désignation de leurs membres, budgets propres, moyens d'information et d'expertise...). Les conseils de quartier doivent notamment être impliqués dans les concertations sur l'urbanisation et son aspect durable, l'amélioration de la réactivité du service public. Ils pourraient être représentés dans les conseils de développement. ... À côté des conseils de quartiers, des commissions « extra municipales » thématiques peuvent aussi être des lieux d'expérimentation de budgets participatifs,
- Soutenir les expériences du tiers secteur de la communication et de l'audiovisuel sous toute ses formes (Internet, radio, télévision, presse écrite) car elles garantissent le pluralisme des médias.

Compte-rendu des décisions

UN ENJEU FORT : RENFORCER L'INTERCOMMUNALITE.

- Améliorer la mise en réseau des acteurs : issus des conseils de la LOADDT dite loi Voynet de juillet 99, les conseils de développement des pays, trop souvent organisés autour des notables locaux, n'en restent pas moins pour un bon tiers d'entre eux des lieux d'expérimentation démocratique exceptionnel, de conduite de démarche « projet ». Il faut les valoriser et les ouvrir largement, en synergie avec les conseils de la jeunesse, les conseils d'étrangers...

- Sortir l'intercommunalité de son vide démocratique. Nous prônons l'élection au suffrage universel direct car qui lève l'impôt doit être contrôlé par le suffrage. C'est une réforme démocratique clef. Mais, au-delà de cette élection permettant de sortir d'une situation d'élus au 2ème degré dont le contrôle est incertain, c'est l'approfondissement même de la participation à partir des intercommunalités qui est posés : celles-ci ont entre les mains des compétences et des budgets de plus en plus lourds : de la gestion urbaine aux grands projets d'agglomération. Les intercommunalités devront produire des chartes de démocratie locale par lesquelles elles définiront l'ensemble des procédures et des outils qu'elles entendent mettre en place pour sortir de la distance au citoyen.

- Favorables à la suppression à terme de l'échelon départemental, les Verts considèrent que le pays et l'intercommunalité sont l'avenir, à condition d'être exigeants sur leur fonctionnement démocratique et leur cohérence territoriale. Ainsi nous considérons nécessaire un renforcement de la loi sur la cohérence des territoires d'intercommunalité (respect des aires urbaines...), pour éviter des petites intercommunalités " politiques" ne correspondant pas à des territoires d'action pertinents.

Adopté à l'unanimité, le 26 janvier 2008